

LA MINUTE SOCIALE

" Accompagner son enfant en situation de handicap "



- **Écoute soutien psychosocial** face à l'annonce du diagnostic et tout au long du suivi de l'enfant

- **Information sur les structures et professionnels médico-sociaux** : CMP, associations spécialisées...

- **Mobilisation des aides possibles** :

- La maison départementale des personnes handicapées : aide à l'aménagement du logement/ de l'habitation, compensation du handicap...

- La CAF : aide au répit soutien à domicile

Quelles conséquences sur la vie professionnelle :

Réduction de son temps de travail, arrêt temporaire de l'activité professionnelle

Quels dispositifs :

Congé de présence parentale, congé proche aidant, complément allocation d'éducation pour enfant handicapé, dons de jour de congés, accord d'entreprise convention collective...

Le service social de l'ASIA peut vous accompagner dans vos préoccupations.
Vous pouvez contacter l'assistante sociale de votre entreprise au 02.41.27.28.29